

CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PROCESSUS D'ÉCO-INNOVATION EN ÉQUIPE

Formation Certifiante BIENOV (en cours de renouvellement)

Publics et Pré-requis :

Cette formation s'adresse à des professionnel.le.s qui ont déjà des compétences en gestion de projet et qui souhaitent appréhender et intégrer des outils et des méthodes indispensables pour concevoir et mettre en œuvre un processus d'éco-innovation.

Description :

L'ambition de ce parcours d'éco-innovation collaborative est d'accompagner les participant.e.s dans la découverte du processus d'éco-innovation, de l'idée à l'accès marché en passant par la réalisation d'un prototype d'un produit ou d'un service innovant et responsable. La philosophie de travail est basée sur le travail en équipe. Un groupe projet composé de 4 à 8 stagiaires aux compétences complémentaires. Il est animé par des formateur-trice-s professionnel-le-s et assisté par les dirigeant.e.s de la structure, expert.e.s en éco-innovation.

Cette formation se déroule sur **150 heures** sur une durée de 3 mois.

Compétences visées :

A l'issue de cette formation, le-la participant.e sera capable de :

- Mettre en œuvre des méthodes d'éco-innovation pour parvenir à une première preuve de concept environnée
- Concevoir des règles et modalités de travail afin de faciliter le travail collaboratif au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluriculturelle
- Mobiliser les parties prenantes tout au long du processus d'innovation afin de développer le projet de manière itérative jusqu'à la preuve de concept
- Elaborer et présenter un pitch du projet d'innovation afin d'argumenter une prise de décision adaptée aux contraintes et aux incertitudes de l'éco-innovation.

Moyens pédagogiques :

L'Arche aux Innovateurs prône la méthode pédagogique dite « **active** » qui place, au cœur du dispositif, le-la participant.e. Il/elle devient dès lors l'acteur principal de son apprentissage.

Son fonctionnement est régi par 5 piliers :

- Un accompagnement de proximité
- L'apprentissage par le « Faire »
- L'immersion dans un écosystème d'innovation et d'entrepreneuriat
- L'apprentissage entre pairs
- La ludo-pédagogie et la mise en mouvement

Modalités et délais d'accès :

A l'issue d'une demande par email, les participant.e.s sont invité.e.s à participer à une information collective pendant laquelle le programme détaillé leur est présenté. Puis, ils sont conviés à un entretien individuel avec la personne en charge du recrutement des stagiaires pour s'assurer qu'ils remplissent les conditions nécessaires pour intégrer le dispositif.

Le délai d'accès entre la demande et le début de la prestation est en moyenne d'un mois.

Modalités d'évaluation :

Elles sont au nombre de 3 :

- **Evaluation diagnostique** sous la forme d'un questionnaire d'auto-positionnement.
- **Evaluations formatives** sous la forme de mises en situation, d'ateliers avec feedback oral du formateur et de pitch.
- **Evaluation sommative** sous la forme de 2 mises en situation professionnelle.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous portons une attention particulière à l'accueil des personnes en situation de handicap. C'est pourquoi, nous recommandons au/à la participant.e de signaler, dès son inscription, la nature de son handicap ainsi que ses besoins spécifiques, afin que nous puissions l'accueillir dans des conditions optimales.

Notre référente Handicap : Christine Ragué, rague.christine@gmail.com, 06.20.83.86.59

Tarifs :

2 200 euros

Nous contacter pour plus d'informations pour les modalités de financement (CPF, Pôle Emploi...).

Contacts :

Lyon : Domitille CHAVATTE, domitille.chavatte@arche-aux-innovateurs.fr, 06.86.73.48.99

Grenoble : Jean-François PUTAUD, jf.putaud@arche-aux-innovateurs.fr, 06.75.77.97.16